

BILAN MENSUEL DE LA SECURITE ROUTIERE COTE-D'OR

Direction
départementale
des territoires

Bureau de la
sécurité routière
et de la
gestion des crises

Observatoire
départemental
de sécurité
routière

JANVIER 2018

Ce mois-ci, les forces de l'ordre ont relevé :

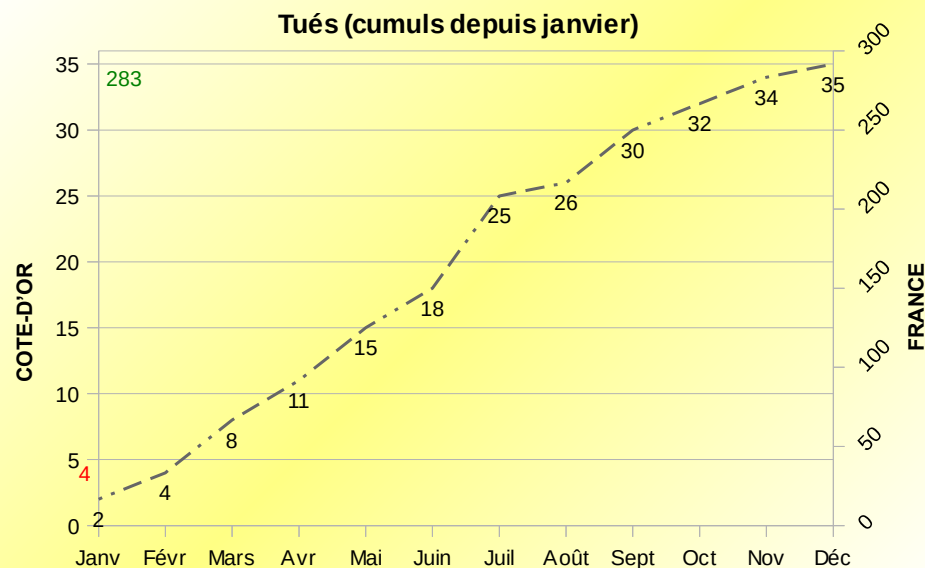
26 accidents corporels - 4 tués - 27 blessés

2 accidents mortels ont été relevés :

- 1 collision VL / PL (1 tuée),
- 1 collision VL / VL (1 tuée),
- 1 collision VL seul contre obstacle (1 tué),
- 1 accident VL seul (1 tuée).

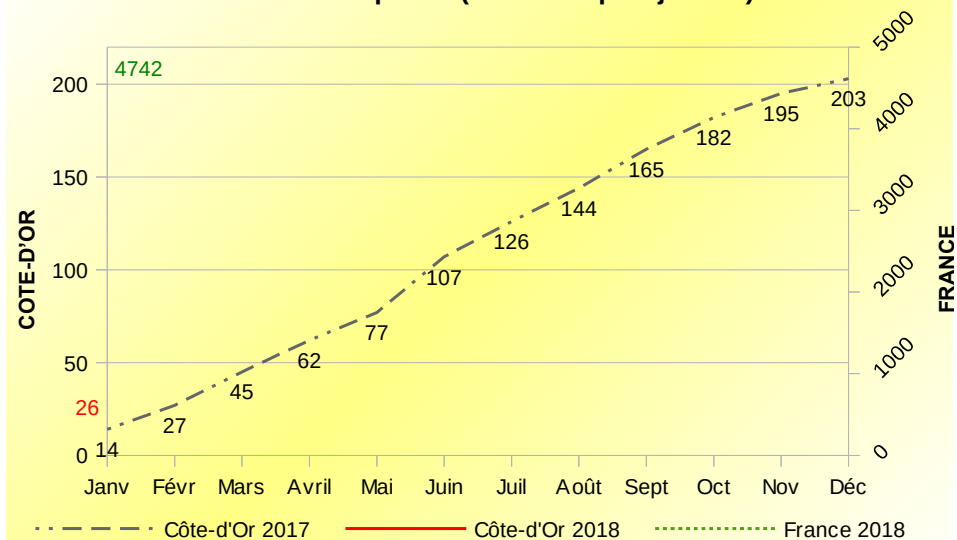
Pour mémoire, en 2015 le département de la Côte-d'Or a connu les meilleurs résultats d'accidentalité jamais relevés. Ainsi au 31 janvier 2015 :

10 accidents corporels - 0 tué - 15 blessés

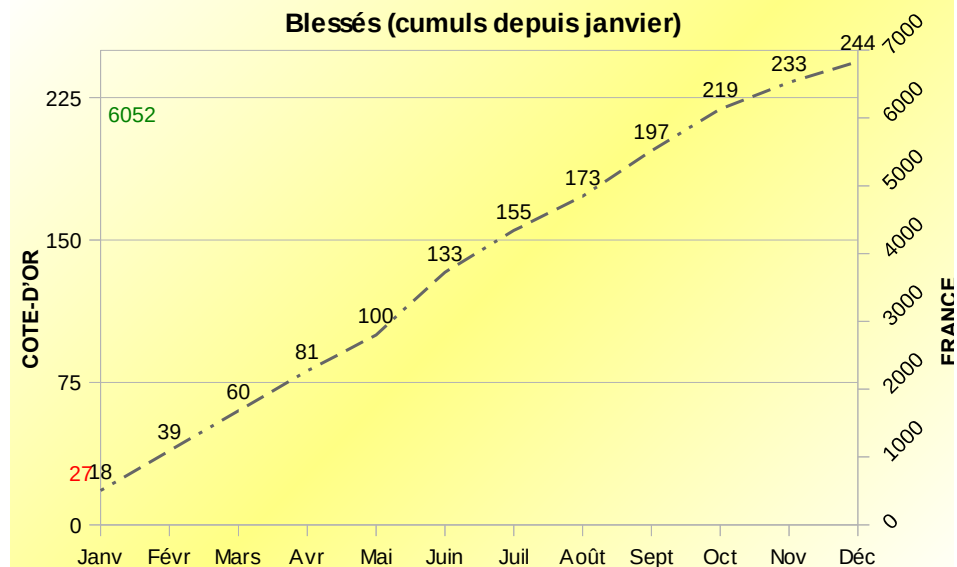


Les données d'accidents corporels sont ici des données consolidées par les forces de l'ordre sauf décembre 2017 et janvier 2018. Les données 2017 sont issues des informations fournies par l'ONISR.

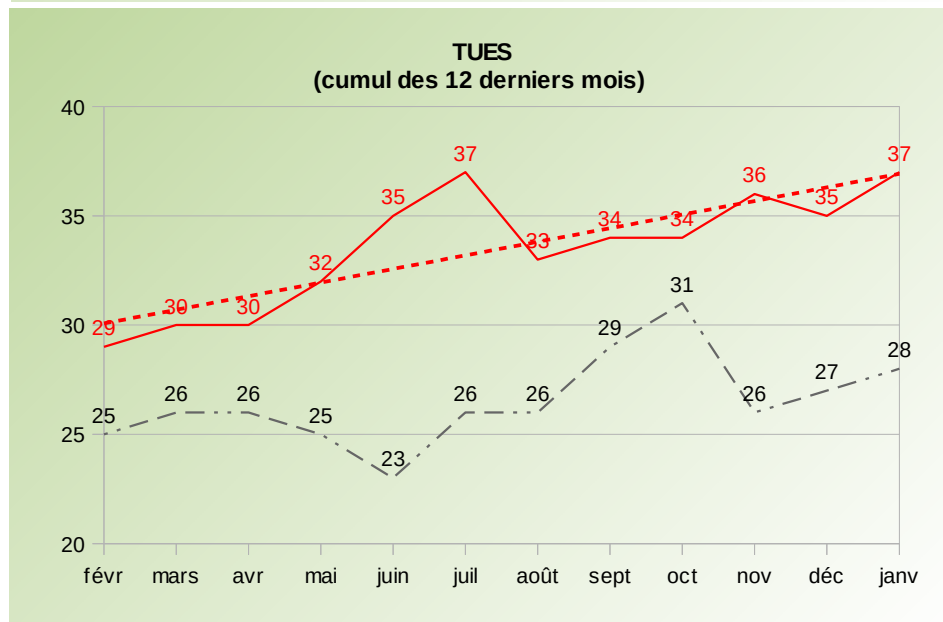
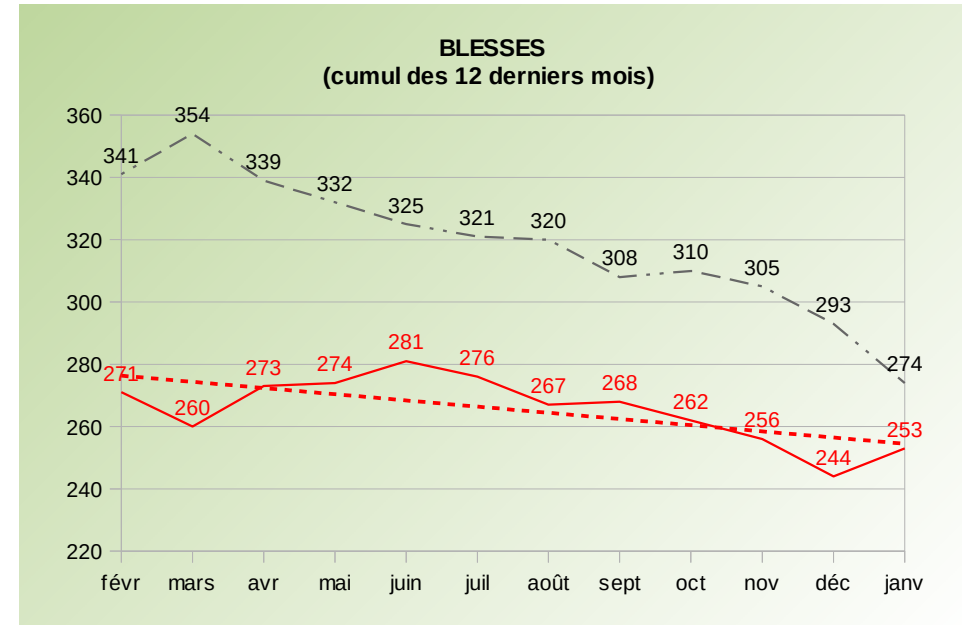
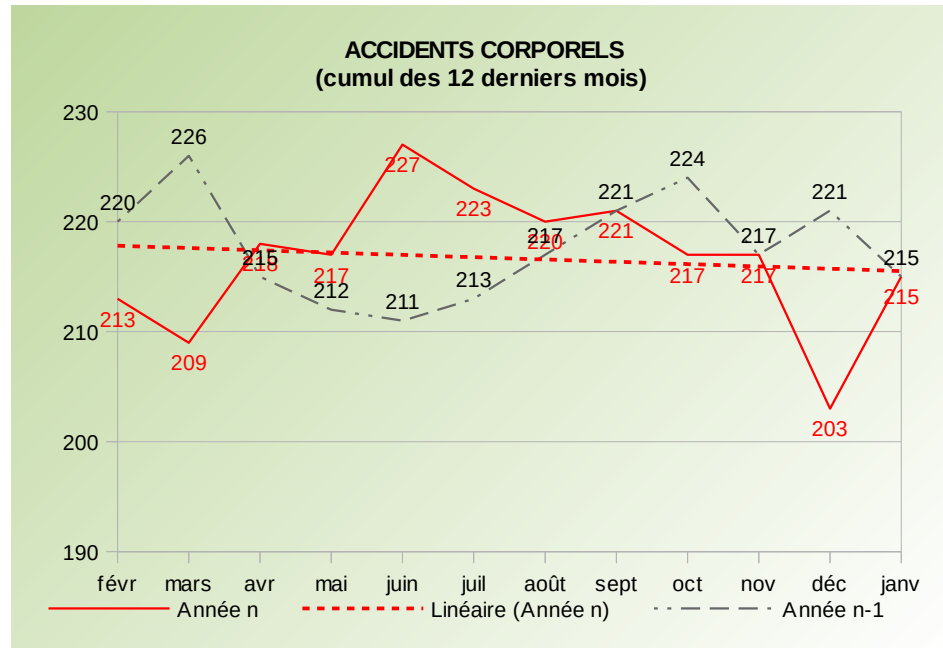
Accidents corporels (cumuls depuis janvier)



Blessés (cumuls depuis janvier)



BILAN MENSUEL DE LA SECURITE ROUTIERE COTE-D'OR



Comparaison des indicateurs "accidents, tués, blessés" cumulés sur les 12 derniers mois :

- "accidents corporels" : après une hausse de mars à juin 2017 suivi d'une baisse continue de juin à décembre 2017, l'indicateur repart à la hausse ce mois-ci, approchant la valeur de 2017,
- "tués" : depuis février 2017, l'indicateur est en très forte progression de manière constante. Après une légère baisse en août, il garde une tendance à la hausse et reste très supérieur aux valeurs de 2016 et 2017,
- "blessés" : de février 2017 à mars 2017 l'indicateur est en baisse constante. Il remonte d'avril à juin 2017 et amorce depuis une baisse. Il reste très en dessous des valeurs de 2016.

N.B. : les graphiques montrent les évolutions des accidents corporels, des tués et des blessés sur les 12 derniers mois en glissement annuel. Ils donnent pour chaque mois, le total sur les 12 mois écoulés, le dernier mois inclus. Les évolutions sont ainsi sommairement affranchies des variations saisonnières.